

L'an mil neuf cent nonante-quatre
le 13 avril à 07.45

Devant Nous, M. Peeraer, 1er Substitut de l'Au-
diteur militaire, agissant en qualité d'officier de police judiciaire,
comparaît :

nom DAUBRESSE, prénoms Daniel Louis Ghislain

né(e) à Louvain, le 03 février 1950

demeurant à Avenue des Caméliens, 21, à 1150 Bruxelles

profession médecin

grade, qualité militaire, unité
major, médecin major - HM de Cologne - Comd ACP KIBAT -

n° C.29285 de la matricule,

qui, sur interpellation, déclare en français ce qui suit :
Concernant les faits dont vous m'interrogez, à savoir l'assassinat
du Président de la République de la Rwanda, le 06 avril 1994, vers
19.30 hrs selon moi, je veux vous déclarer ce qui suit :
ce jour-là, après le briefing du Bn 2 Cdo, KIBAT II, je me suis
rendu en compagnie du Médecin Cdt Van Denen à la résidence du
Médecin-LtCol Basuch à Kanombe. Notre intention était de coordonner
avec lui la visite de l'ACP qu'il avait souhaité voir. D'autre-
part, l'anesthésiste Van Denen souhaitait lui faire part des diffi-
cultés liées à son remplacement. Nous sommes arrivés à Kanombe
vers 18.15 hrs et le Dr Pasuch et son épouse nous ont retenus à
souper. Nous étions à table quand nous avons entendu vers 19.30 h
un bruit évoquant le départ d'un missile léger. J'ai vu, regard-
ant en direction de l'est, monter de la droite vers la gauche,
un projectile propulsé par une flamme rouge-orange. Ma première
idée a été un tir accidentel de RPG-7. Sortant de la maison, nous
avons entendu le moteur d'un avion à réaction qui s'est arrêté
après une explosion de faible intensité. Une à deux secondes après
l'arrêt du moteur, le ciel s'est violemment éclairé au nord-est
de notre position et j'ai compris que l'avion avait été abattu.
Les coordonnées de l'endroit où on se trouvait sont les suivantes
carte topographique de la Rwanda 1: 50.000, région de Kigali
séroï Z721 feuille 16-17-23-24- : environ 192812. Direction du
tir entre 190800 et 190820 du sud-sud-est vers nord-nord-ouest,
distance maximale 5 km de notre location. La distance minimale
très difficile à apprécier de l'ordre de un km. - - -

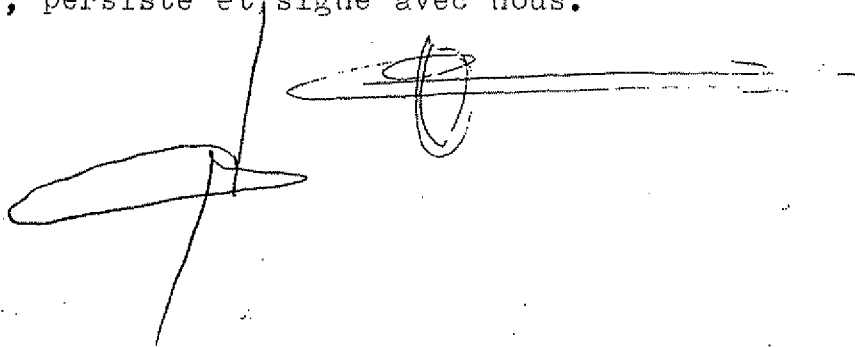
immédiatement contacté le PC du Bn par la radio de ma jeep
J'ai confirmé les observations faites par Alfa 6 qui se trouva
alors sur la piste de l'aéroport de Kanombe (cantonement TOP GUN
J'ai eu contact avec Sierra 3, qui a demandé de libérer le réseau
qui a déclaré que selon leurs renseignements, il s'agissait
de l'explosion d'un dépôt de munition. La chute de l'avion a été
immédiatement suivie d'un intense tir de mitrailleuse lourde en
direction de l'est. Après avoir signalé les tirs, j'ai reçu
instruction de rester sur place. J'ai pu entendre, sur le réseau
du Bn que la réaction des militaires Rwandais était très rapide et
que les itinéraires en direction de la ville étaient bloqués par
la troupe.

.../...

.../...

Vers 22.00 hrs, j'ai demandé des instructions à la Cie Alfa pour savoir s'il était possible de circuler. Il m'a été répondu que tout était bloqué, y compris la colonne logistique venue accueillir le C130 attendu vers 20.30 hrs. Je suis donc resté sur place et ai contacté régulièrement le Bn pour obtenir des instructions. Nous avons passé 2 nuits dans la maison et au matin du 3ème jour, il nous a été demandé s'il nous était possible de rejoindre le QG Force ou l'ACP à ETO Don Bosco pour y soigner un blessé grave. J'ai estimé qu'il était impossible de se déplacer en véhicule UN et nous avons été conduit à l'ETO Don Bosco par des parachutistes rwandais. Pour le reste, je n'ai plus rien à déclarer en ce qui concerne cette affaire. - - -

Lecture faite, persisté et signe avec nous.

The image shows a handwritten signature and several scribbles. The signature is a horizontal line with a loop at the end. To its left, there is a vertical line that intersects the horizontal line, and a large, irregular scribble that overlaps the vertical line and extends downwards. There are also some smaller, less distinct scribbles above the main signature.

L'an mil neuf cent nonante-quatre
le 13 avril à 08.45 hrs

Devant Nous, M. Peeraer - - , 1er Substitut de l'Au-
diteur militaire, agissant en qualité d'officier de police judiciaire,
comparaît :

nom PASUCH , prénoms Massimo

né(e) à Kinshasa (Z) , le 03 août 1949

demeurant à 6, Avenue de la Dilligence, 1300 Wavre (Limal)

profession médecin anesthésiste

grade, qualité militaire, unité
médecin LtCol d'active (anesthésiste) CTMB - Rwanda

qui, sur interpellation, déclare en n° 12594 de la matricule,
français ce qui suit :

Je suis entièrement d'accord avec la déclaration du médecin major
Daubresse (chirurgien). - - -

Je voudrais signaler en plus que : - - -

1) juste après l'explosion de l'avion, j'ai contacté via le
réseau radio de la CTM le sous-officier de permanence, pendant
lequel le Dr Daubresse contactait de son côté le PC du Bn KIBAT.
2) J'ai conseillé vivement, en attendant les ordres, aux 2 méde-
cins en visite chez moi, de ne pas bouger vu la rapidité de la
réaction rwandaise.

3) Le LtCol Dewez me contacta rapidement par téléphone pour me
signaler qu'à leur niveau on retenait 2 hypothèses :

- a) l'explosion d'un dépôt Mun à Kanombé;
- b) un accident d'avion.

Je lui ai répondu qu'il pouvait laisser tomber la 1ère hypothèse.
Il confirma alors la décision de garder les 2 médecins spéciali-
sés KIBAT dans ma résidence.

4) Le Consul d'Italie me téléphona immédiatement pour confirmer
sur les événements.

5) Le lendemain, se passa à établir des communications et à
faire office de relais essentiellement pour les CTM, enclavés à
Nyarutarama, et sans téléphone.


6) Le surlendemain, le Lt Col Dewez signala la nécessité de fai-
re face à une situation médicale urgente, qui rendait indispensabl-
la présence des 2 médecins KIBAT hors de Kanombé. Le Comd franç-
de la cellule des parachutistes français de Kanombé, nous servi-
d'intermédiaire auprès du Comd rwandais des parachutistes. Ce
dernier escorta fort aimablement nos médecins jusqu'à Don Bosco
aidé de sa section parachutistes, de même que par les parachu-
tistes français de Kanombé.

7) Les tirs de grenades et d'armes automatiques n'ont jamais cessé
aux alentours de ma maison de l'est, venant du nord, et évoluant
vers le sud. La femme d'un sous-officier français nous contacta
alors en panique, confirmant pillages et massacres dans cette zone.
Le bruit courrait que les belges étaient responsables de l'ass-
sinat du président. Nous fumes alors escortés hors du camp par
les mêmes français et les mêmes rwandais que plus haut vers la
Cie Alfa sur l'aéroport, avec ma femme et mes 2 enfants cadets.

.../...

8) Remarque complémentaire : le lendemain de l'assassinat, un belge de Gysenyi, en vacance à Butaré, le nommé Thierry JOSEPH, enseignant à l'école belge à Gysenyi, nous téléphona pour nous signaler que déjà les expatriés français de Butaré avaient appris par l'Ambassade de France, que l'histoire était mis sur le dos des belges. Le soir même de l'assassinat, l'adjudant-chef assistant médical anesthésiste rwandais MWONGEREZA Clément, me téléphona à mon domicile pour me faire part de l'accident. Pour le reste, je n'ai plus rien à déclarer dans cette affaire. - - -

Lecture faite, persiste et signe avec nous.

13/4/94 
 Dr. Masit

L'an mil neuf cent nonante-quatre
le 13 avril à 09.20 hrs

Devant Nous, M. Peerser ~~ten~~, substitut de l'auditeur
militaire, agissant en qualité d'officier de police judiciaire,
comparaît :

nom VAN DENBORN, prénoms Denise Thérèse G.

né(e) à Ukkel, le 11 janvier 1955

demeurant à 1600 St-Pieters-Leeuw, schiedjeslaan, 10

profession : médecin anesthésiste

grade, qualité militaire, unité

médecin Cdt - H RA à Bruxelles - Centre des brûlés

n° 5219 de la matricule,

qui, sur interpellation, déclare en français de qui suit :

Je suis entièrement d'accord avec les déclarations des Drs
Pasuch et Daubresse, en ce qui concerne la durée de notre présence
au domicile du Dr Pasuch. Je voudrais tout de même signaler (1)
préciser ce qui suit : 2 3

Une concerne l'heure ~~durée~~ de l'incident, d'après moi il était
entre 19.45 et 20.00 hrs. J'ai eu l'impression qu'il y a eu deux
tirs (je n'ai rien vu mais simplement entendu, ne trouvant à
table dos à la fenêtre). Je confirme que lors de notre départ du
domicile du Dr Pasuch, nous avons été escortés jusqu'à ETO Don
Bosco par des parachutistes rwandais et français. - - -
Pour le reste, je n'ai plus rien à déclarer dans cette affaire.

Lecture faite, persiste et signe avec nous, approuvant trois mot
rayés.